

CAP agricole "Métiers de l'agriculture"

Spécialité Production Animale



Former des salariés polyvalents en agriculture avec support élevage

Un diplôme menant à de multiples emplois :

- Salarié agricole en polyculture élevage
- Salarié en CUMA et Entreprise de Travaux Agricoles
- Salarié en CUMA et Entreprise de Travaux Agricoles

Prérequis :

- Savoir lire et écrire le français
- Avoir plus de 15 ans pour l'apprentissage
- S'intéresser aux activités en productions végétales et animales

Conditions d'admission :

- Être issu d'une classe de 3^{ème} (de l'éducation nationale, de l'enseignement agricole, SEGPA, découverte professionnelle) ou d'un autre CAP
- Inscription après un entretien individuel de motivation et étude de dossier

Examen :

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, déposé le 05/04/2024
- Epreuves en contrôle continu en Cours de Formation (CCF) et 1 épreuve terminale (oral professionnel).

Quelques chiffres :

- 83.3% de réussite à l'examen en 2025
- 57% de poursuite en formation après obtention du diplôme en 2022; 43% en emploi en CDI

Poursuites d'études :

- Un Bac Pro (seconde ou 1^{ère})
- Un 2^e CAP
- Un Brevet Professionnel
- Certificat de Spécialisation

Tarifs:

A partir de 1003 €
Formation accessible pour les personnes en situation de handicap :



Durée et délai d'accès à la formation :

- Rentrée en septembre
- Formation sur 2 ans
- Diplôme de niveau 3

Alternance :

- 41 semaines en entreprise
- 30 semaines à la MFR

Statuts :

- Scolaire
- Apprentissage

FORMATION A LA MFR

Enseignement général :

Français, anglais, EPS, éducation socioculturelle, histoire-géographie, biologie, mathématiques, physique, informatique, économie (SESG).

Enseignement professionnel :

Entreprise et vie professionnelle, agro équipement, agronomie, aviculture, zootechnie.

Activités professionnelles :

- Visites d'exploitations, interventions de techniciens, travaux pratiques (conduite, initiation à la soudure, mécanique, maçonnerie, peinture, ...)

PERIODE EN ENTREPRISE

Pour les apprentis: 41 semaines dans l'entreprise support de l'élaboration du dossier de stage

Pour les stagiaires:

- 13 semaines de stage permanent en entreprise en élevage ruminants
- 5 semaines de stage avicole
- 5 semaines de stage autres ruminants
- 3 semaines de stage porc

Nombre de semaines soumis à modification

Les plus de la formation

- Un lien privilégié entre le jeune, la MFR et l'entreprise
- Un système d'alternance permettant de concilier théorie et expérience sur le terrain
- Hébergement en pension complète
- Visites et interventions de professionnels
- Stages à thèmes